

# UN DÉSASTRE: LES ACCORDS BLUM...

Les chiffres officiels du gouvernement français, concernant les accords Blum, commencent à faire timidement leur apparition. A la descente d'avion ce notre ambassadeur officiel, nous fûmes dans les rares qui rompirent le chœur enthousiaste des journalistes entonnant le los de «*l'habile négociateur*». Nous terminions notre critique - 31 mai - en assurant que les clauses, plus ou moins draconiennes de l'accord ne seraient divulguées - si elles l'étaient jamais! - qu'après les élections.

D'autres élections devant avoir lieu dans deux ou trois mois, et qui n'étaient pas prévues à l'époque, la connaissance totale des accords nous sera donc possible qu'après cette consultation populaire. Ceci démontre la justesse des critiques réalistes des anarchistes qui sont les seuls à pouvoir prophétiser à coup sûr les événements futurs et à avoir la possibilité de les énoncer. Mais puisons donc sans plus tarder dans cette documentation officielle rarissime.

## **Les crédits octroyés**

2.774 millions de dollars ont été annulés. Ils représentaient des avances au titre prêt-bail, conclues en vertu de la lutte commune des deux capitalismes contre le rival allemand et nous n'avons pas lieu de remercier outre-mesure nos créanciers soi-disant libéraux et compréhensifs. Car, outre, nous le répétons, que ces crédits ont servi en vue de la victoire des Alliés, l'abandon de cette dette était tacitement prévue lors de leurs conclusions. Cette annulation n'est donc qu'une consécration d'accords antérieurs et ne doit pas entrer dans l'actif du bilan Blum.

Notre dette totale, à la fin de la guerre, étant de 3.474 millions de dollars, il restait donc 700 millions de dollars à rembourser. Depuis 280 millions l'ont été ce qui fait donc que nous devons à titre de dettes situées en dehors des avances Blum - 420 millions de dollars au prêteur américain. Il faut y ajouter maintenant 300 millions pour achat des fameux surplus - qui, en plus d'articles indéniablement intéressants, renferment tant de «*rossignols*». Nous arrivons donc à une dette totale de 720 millions de dollars, à rembourser en 36 ans, à partir de 1951 et à un intérêt de 2%.

Un simple calcul nous indique ainsi qu'à partir de cette date nous verserons, en devises ou en or, une somme annuelle de 1.728 millions de francs d'intérêts à laquelle il faut joindre la 35<sup>ème</sup> partie du capital, ou approximativement 2.468.570.000 fr, soit un total de près de 4.200 millions! Il est évident que les années suivantes verront un soulagement - infime dans les premières années - du remboursement dû aux annuités précédentes.

D'après la convention du 13 juillet avec l'*Export-Import Bank* une nouvelle somme de 1.200 millions de dollars nous est prêtée, soit 550 millions de crédits anciens et épuisés accordés en décembre 1945 et 650 de crédits nouveaux. Cette somme est remboursable, toujours en or ou en devises, en 40 ans, à partir de 1952, au taux de 3%. A cette date, la France paiera à l'U.S.A.:

- 1- Dette Import-Export: intérêts, 4.320 millions de francs; capital, 3.600 millions de francs;
- 2- Dette initiale (déduction faite de l'annuité de 1961): intérêt, 1.644 millions de francs, (approximativement) capital: 2.348 millions de francs.

Soit : 11.912 millions de francs!

Où diable le ministre des Finances de l'époque trouvera-t-il ces sommes astronomiques en or ou en devises?...

A ce total, impressionnant et mathématiquement irrécouvrable, il faut encore ajouter les crédits britanniques, soit environ 25.833 millions de francs, les Crédits canadiens: 24.390 millions de francs environ, de beaucoup d'autres pays dont la Suède, l'*Union des Pays-Bas*, etc..., et dont il faudra bien faire le service des intérêts et le remboursement du capital, en même temps que celui des États-Unis. M. Barangé a déclaré, lors de la ratification par la Constituante des accords Blum-Byrnes, que le service de la dette extérieure passera de 50 millions de dollars en 1946 à 220 en 1952, soit 26.400 millions de francs à verser, chaque année et en or. Soulignons l'impressionnant volume de ce chiffre officiel et la personnalité de M. Barangé parlant au nom de la Commission des Finances.

### **Des dépenses illégales et répréhensibles**

L'esprit reste confondu tant par l'énormité de ces chiffres que par la gravité des engagements pris. Car, rappelons-le en passant, ces crédits non encore légalisés par la Constituante jusqu'à la semaine passée sont en grande partie déjà absorbés. Il ne nous reste plus, en effet, sur cette dette de 1.920 millions de dollars que 380 millions à utiliser. Encore faudrait-il en déduire 83 millions dus au titre des transports divers (?) - que de pots-de-vin doivent être inclus dans cette somme invraisemblable! - et 100 millions dont le montant couvre des commandes effectuées après le 15 avril. Il reste donc en définitive 200 millions de dollars disponibles pour le démarrage du PLAN MONNET qui a besoin d'un minimum de près de 4 milliards! C'est suffisamment prouver l'impossibilité pratique de ce plan, base cependant de l'économie française, et, par conséquent, l'inutilité nocive de ces emprunts onéreux.

Il reste aussi que l'emploi prématuré de ces sommes était illégal. Nos hommes politiques, nos ministres, nos hommes d'affaires se sont mis hors la loi, hors cette loi qu'ils sont chargés ou de faire ou d'exécuter. Ce ne sont pas les anarchistes, évidemment, qui demanderont pour eux l'application des peines encourues envers quiconque enfreint la loi. Mais il est bon, et même plaisant, que nous signalions de temps à autre des cas semblables qui prouvent la partialité de ces lois.

### **Où trouver l'argent?**

Le gouvernement, en effet, se pose la question et en désespoir de cause compte sur des rentrées problématiques dont l'or thésaurisé du marché noir par les particuliers fera l'objet de promesses-et d'avantages scandaleux.

Il est vrai que certaine clause permet au débiteur français de retarder d'une ou plusieurs annuités, les remboursements en cas d'impossibilités dues au retard de la reprise économique française. Mais n'est-ce pas là précisément où réside le danger pour l'indépendance de notre économie nationale? Car à qui fera-t-on croire que les industriels américains consentent, sans contre-partie, une remise partielle ou des arrangements plus favorables? L'exemple anglais n'est-il pas symptomatique à cet égard par les concessions que dût accepter la Cité envers Wall-Street?

Ne peut-on pas et à juste titre, craindre que le financier yankee ne mette notre pays en état de vassalité? M. de Menthon lui-même n'éprouve-t-il pas les plus grandes appréhensions lorsqu'il se demande si notre avenir économique est, ou n'est pas, engagé?

Pour nous, anarchistes, la question ne se pose pas de savoir à quelle sauce les classes laborieuses de ce pays seront mangées. Nous divulguons, avec les chiffres officiels, les réflexions qu'ils font naître. Elles amènent à crever la baudruche des accords Blum en en faisant ressortir l'odieux battage. Elles conduisent à prophétiser que les classes laborieuses feront seules les frais de l'impasse où se trouve notre capitalisme impuissant et débordé. Elles appellent, enfin, le Proletariat tout entier, ouvriers, employés, cadres, à ne pas se laisser manger, ni par l'un ni par l'autre capitalisme et à prendre rapidement l'offensive en abattant le régime capitaliste dans les délais les plus brefs.

Déduction faite de l'annuité de 1961.